

IDENTIFICATION UE : UE 1.AIntitulé : **Langue française 2 : Grammaire : Théories et préparation au concours**Code : **X4L2M1A**

Volume horaire :

10h CM**15h TD**ECTS : **2**

Responsable de l'UE : Christine VÉNÉRIN

courriel : christine.venerin@univ-reunion.fr

Intervenants :

courriel :

CONTENU PEDAGOGIQUE : *Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?*

Cet enseignement s'inscrit dans la continuité de celui de Langue française 1 : Grammaire : Théories et préparation, du semestre 1. Les objets grammaticaux seront travaillés en complément de ceux déjà abordés au semestre précédent. Les cours magistraux visent à rappeler ou à faire acquérir les grands principes de l'analyse grammaticale, appliqués à la langue française, en faisant bénéficier les étudiants des apports de la linguistique générale et théorique. Les composantes abordées sont essentiellement la lexicologie (morphologie et sémantique) et la morphosyntaxe (flexions, relations syntaxiques), le code graphique, en vue des épreuves du CAPES.

Les bases de la grammaire française seront revues dans la perspective de l'enseignement : morphologie lexicale (procédés de formation des mots) et morphologie grammaticales (flexions et désinences verbales) ; syntaxe (étude de la phrase : phrase simple et phrase complexe, des classes grammaticales et des fonctions, emploi des modes et temps verbaux, etc.). Les TD sont fortement liés aux CM. Ils consistent à appliquer les connaissances et principes d'analyse acquis en CM à l'étude grammaticale de faits de langue extraits de textes littéraires. Des sujets de type CAPES seront systématiquement proposés pour permettre un entraînement régulier à l'épreuve d'admissibilité du concours.

Objectifs :

L'esprit et les objectifs du cours sont les mêmes que pour Langue française 1 : Grammaire : Théories et préparation, du semestre 1. Il s'agit de consolider ou d'installer des connaissances afin de conduire à la maîtrise des fondamentaux de la langue française, de la/des norme(s) du français oral et du français écrit, tout en étant conscients de la variation linguistique. Les principes d'analyse et une méthodologie linguistique en orthographe, lexicologie, morphologie, syntaxe, sémantique seront proposés et appliqués.

Le cours et les exercices sont conçus de manière à combiner l'acquisition de notions nécessaires pour le grade de master et pour la réussite aux concours de recrutement. Les sujets des travaux d'entraînement seront proposés à l'avance pour permettre aux étudiants de préparer les exercices, de réviser les notions grammaticales afférentes et de se constituer des fiches.

Compétences acquises : *De quoi les étudiants devront-ils être capables à la fin du cours ?*

Les étudiants devront être capables d'articuler les acquis conceptuels et méthodologiques pour

- Identifier les enjeux d'un fait de langue.
- Savoir utiliser à bon escient les tests syntaxiques pour différencier des faits de langue.
- Réfléchir sur des faits de langue, élaborer une problématique, traiter des occurrences (lexicales, morphosyntaxiques et syntaxiques) de façon organisée c'est-à-dire être capable de les repérer, de les classer et de les analyser en fonction de traits définitoires clairement présentés et justifiés, dans l'optique de l'épreuve de grammaire du concours.

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences1^{ère} session :

Travaux écrits : étude de points de grammaire, de lexicologie et questions liées au code graphophonologique, en s'appuyant sur un texte littéraire.

2^{ème} session :

Idem

Ressources documentaires : *5 ouvrages et 3 sites internet maximum*

- Calas F. & Rossi N., *Questions de grammaire pour les concours*, Ellipses, 2011 (1^{ère} éd. 2001).
- Denis D. & Sancier-Château A., *Grammaire du français*, Le Livre de poche, 1994.
- Gardes-Tamine J., *La grammaire : méthodes et notions*, Armand Colin, 2012.
- Lelièvre S., Bourbon F., Castellani M.-M. & Vénérian-Guénez C., *Préparer et réussir le Capes de Lettres classiques et modernes, Épreuves d'admissibilité*, SEDES, 2014 (rééd. revue 2015, Armand Colin).
- Riegel M., Pellat J.-C., Rioul R., *Grammaire méthodique du français*, PUF, 1994 (4^e éd. revue et augmentée 2009).

IDENTIFICATION UE : UE1. B			
Intitulé : Langue française 2. Didactique de la langue 2			Code : X4L1M3B
Volume horaire :	0 CM	15h TD	ECTS : 3
Responsable de l'UE : Christine VÉNÉRIN		courriel : christine.venerin@univ-reunion.fr	
Intervenants :		courriel :	

CONTENU PEDAGOGIQUE : <i>Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?</i>
<p>Cet enseignement s'inscrit dans la continuité de celui de l'UE3B, Langue française 1 : Didactique de la langue, semestre 1. Les objets grammaticaux seront travaillés en complément de ceux déjà abordés au semestre précédent.</p> <p>Le cours vise à consolider les connaissances grammaticales dans la perspective de mobiliser ces connaissances dans l'enseignement de l'étude de la langue au collège et au lycée. Il s'agit d'initier les étudiants à une réflexion didactique centrée sur les objets grammaticaux aux programmes des classes du secondaire. Les analyses s'appuieront sur des documents professionnels (notamment des extraits de manuels, leçon et/ou exercices).</p>

Objectifs :

L'esprit et les objectifs du cours sont les mêmes que pour l'UE3.B du semestre 1. Le cours vise à la fois la consolidation de connaissances grammaticales (grammaire, lexique et orthographe) et la réflexion sur leur transposition didactique dans l'enseignement du français. L'épreuve au concours (mise en perspective des savoirs grammaticaux) invite à analyser un point de langue en montrant les propriétés définitives tout en proposant une progression de son enseignement conforme aux programmes en vigueur, au fil des classes de collège ou de lycée. Il s'agit donc de savoir problématiser l'enjeu didactique d'un fait de langue, envisager les pré-requis à son étude et émettre des hypothèses sur les difficultés possibles de son enseignement-apprentissage. Des sujets de type CAPES seront proposés pour permettre un entraînement régulier à l'épreuve d'admissibilité du concours.

Compétences acquises : <i>De quoi les étudiants devront-ils être capables à la fin du cours ?</i>

Les étudiants doivent être capables d'utiliser leurs connaissances grammaticales théoriques au service de la transposition didactique. En d'autres termes, il s'agit d'être capable de mener une réflexion pédagogique critique à partir d'un dossier constitué au concours d'une question de français moderne, d'une question d'ancien français et d'un document de mise en situation professionnelle (extraits d'un ou plusieurs manuels scolaires par exemple). Pour cela, il convient :

- de savoir définir les principales caractéristiques d'un fait de langue,
- de bien connaître les programmes de français du secondaire,
- de savoir analyser un document professionnel (la démarche pédagogique mise en œuvre dans une leçon, les types d'exercices, la progressivité des activités, l'évaluation, etc.),
- de savoir articuler l'enseignement-apprentissage d'un fait de langue avec la compréhension de textes (littéraires ou non), l'expression écrite et orale,
- de savoir problématiser et trouver un plan pour rédiger l'épreuve écrite de didactique de la langue au concours.

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1 ^{ère} session :	2 ^{ème} session :
Écrit : exercices d'analyse de documents professionnels extraits de manuels scolaires (leçons et/ou exercices) et/ou questions de connaissances grammaticales diverses en lien avec les programmes et/ou sujet de type concours appuyé sur un dossier.	Idem

Ressources documentaires : <i>5 ouvrages et 3 sites internet maximum</i>

- Brissaud C., Cogis D., *Comment enseigner l'orthographe aujourd'hui ?* Hatier, 2011.
- Lelièvre S., Bourbon F., Castellani M.-M. & Vénérian-Guénez C., *Préparer et réussir le Capes de Lettres classiques et modernes, Épreuves d'admissibilité*, SEDES, 2014 (rééd. revue 2015, Armand Colin).
- Maingueneau D. & Pellet E., *Les notions grammaticales au collège et au lycée*, Belin, 2005.
- Pellat J.-C. & Fonvielle S., *Le Grevisse de l'enseignant*, Magnard, 2016.
- Simard C., Dufays J.-L., Dolz J. & Garcia-Debanco C., *Didactique du français, langue première*, De Boeck, 2010.

IDENTIFICATION UE : 1.CIntitulé : **Langue française 2. Stylistique 2**Code : **X4L2M1C**

Volume horaire :

4h CM**10h TD**ECTS : **2**

Responsable de l'UE : Christine VENERIN

courriel : christine.venerin@univ-reunion.fr

Intervenants :

Guilhem ARMAND

courriel : guilhem.a2@wanadoo.fr

courriel :

**CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ?
Quelles intentions ?**

Ce cours s'inscrit dans la continuité du précédent (S1 : stylistique 1). Plus proche temporellement des épreuves écrites du CAPES, il met l'accent sur l'étude des textes de différents genres et siècles. Il se fonde sur la poétique des mouvements et vise, à partir d'une bonne connaissance de l'histoire littéraire, à analyser les spécificités d'un texte en fonction notamment de son genre et du mouvement auquel il appartient.

Objectifs :

Le cours a pour objectif d'approfondir l'étude stylistique d'un texte en français moderne. Il doit permettre de consolider la méthodologie et les connaissances en s'appuyant notamment sur les acquis du semestre précédent (UE1-A « Histoire littéraire » & UE2 « Genres littéraires » au semestre 1) pour les réinvestir dans cette approche plus technique du texte littéraire.

Compétences acquises : De quoi les étudiants devront-ils être capables à la fin du cours ?

- Maîtriser la poétique des genres
- Maîtriser la poétique des principaux mouvements littéraires
- Maîtriser la méthodologie du commentaire stylistique

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences1^{ère} session :

Commentaire stylistique

2^{ème} session :

Commentaire stylistique

Ressources documentaires : 5 ouvrages et 3 sites internet maximum

- F. Calas & D.-R. Charbonneau, *Méthode du commentaire stylistique*, Paris, Armand Colin, « Coursus », 2010.
- M. Aquien & G. Molinié, *Dictionnaire de rhétorique et de poétique*, Paris, Livre de poche, 1999.

IDENTIFICATION UE : 1 D

Intitulé : Langue française 2. Ancien français 2

Code : X4L2M1D

Volume horaire

4h CM

10h TD

ECTS : 2

Responsable de l'UE : Christine VÉNÉRIN

Courriel : christine.venerin@univ-reunion.fr

Intervenants

Anne-Cécile KOENIG-LE RIBEUZ

Courriel : anne-cecile.koenig@univ-reunion.fr

Courriel :

CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?

Ce cours de linguistique médiévale se situe dans le prolongement du cours du semestre précédent (voir UE3 D au S1). Dans l'esprit du concours, une attention particulière sera accordée ce semestre aux conventions graphiques et au rapport graphie/ prononciation ; la variation dialectale sera aussi prise en compte. Comme au semestre précédent, le CM et les TD seront en relation étroite.

Objectifs :

Le cours mettra davantage l'accent sur la dimension « préparation au concours » pour la partie de l'épreuve de Langue consacrée à l'Ancien français.

Compétences acquises : De quoi les étudiants devront-ils être capables à la fin du cours ?

- Maîtriser l'Ancien français dans ses principales caractéristiques syntaxiques, morphologiques et phonétiques
- Etre capable de poser une réflexion sur l'évolution de la langue française.

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

Epreuve écrite de type concours

Epreuve écrite de type concours

Ressources documentaires : 5 ouvrages et 3 sites internet maximum

Voir UE3-D (Semestre 1)

- Christiane Marchello-Nizia, *La langue française aux XIV^e et XV^e siècles*, Paris, Bordas, 1979.- Karin Ueltschi et Claude Thomasset, *Pour lire l'ancien français*, Paris, Armand Colin, 2012, collection « 128 ».

IDENTIFICATION UE : UE 3			
Intitulé : Dissertation 2			Code : X4L2M3
Volume horaire :	3h CM	10h TD	ECTS : 2
Responsable de l'UE : Tristan ALONGE		courriel : tristan.alonge@univ-reunion.fr	
Intervenants :		courriel :	
		courriel :	

CONTENU PEDAGOGIQUE : *Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?*

Au second semestre, ce cours de dissertation vise à fournir un entraînement intensif à l'épreuve dite de « composition française » de l'écrit du CAPES. Il s'agira de revenir sur la méthode, notamment de l'analyse du sujet et de la constitution du plan. Il n'y a pas d'orientation de contenu *a priori* quant aux sujets traités : ils pourront relever de questions de critique, de problématiques littéraires générales, ou d'interrogations autour des grands genres littéraires. Aussi le cours, fondé sur les acquis du premier semestre, permet-il aussi de s'entraîner à mobiliser rapidement ses connaissances universitaires.

Objectifs :

- Mobilisation des acquis en genres littéraires, histoire de la littérature, problématiques littéraires et critiques
- Consolider la technique de la composition française.

Compétences acquises : *De quoi les étudiants devront-ils être capables à la fin du cours ?*

Avoir les atouts permettant de réussir la composition française ; renforcer des automatismes

- dans l'analyse du sujet et la constitution du plan,
- dans la mobilisation des connaissances et l'agencement des idées et des exemples

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences	
1 ^{ère} session : Dissertation	2 ^{ème} session : Dissertation

Ressources documentaires : *5 ouvrages et 3 sites internet maximum*

- toute annale du CAPES de Lettres modernes ;
- un manuel de méthodologie du type : Marie-Annick Gervais-Zaninger, *La Composition française aux concours*, Paris, Hermann, 2006 (ou autre) ;
- A. Chassang et C. Senninger, *Textes littéraires généraux*, Paris, Hachette, 1989 ;
- A. Chassang et C. Senninger, *La dissertation littéraire générale*.

IDENTIFICATION UE : 5.A

Intitulé : Epreuves orales. Cinéma			Code : X4L2M5A
Volume horaire :	06h CM	12h TD	ECTS : 2
Responsable de l'UE : Marc ARINO		courriel : marc.arino@univ-reunion.fr	
Intervenants :	Marc ARINO	courriel :	
		courriel :	

CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?

Le cours magistral correspondant à l'option « cinéma » vise à présenter

- les éléments indispensables d'une culture cinématographique,
- le vocabulaire courant de l'analyse filmique,
- une méthode d'analyse de la séquence filmique,
- la méthodologie de l'épreuve orale du CAPES d'analyse d'une situation professionnelle, option cinéma,
- la méthodologie de la transposition didactique appliquée à cette épreuve, en lien avec la confection de séquences de français à destination de classes du secondaire

Les TD visent à traiter, en interaction avec les étudiants, des exemples de dossiers composés d'extraits filmiques issus d'œuvres relevant d'époques, de registres, de pratiques artistiques et / ou de courants différents, auxquels seront joints

- des extraits de scénarios,
- et / ou des photogrammes, des reproductions d'affiches de films
- et / ou des textes littéraires,
- et / ou des entretiens de réalisateurs,
- et / ou des articles critiques ou de théorie littéraire et cinématographique, ...

Il s'agit de permettre aux étudiants de repérer la cohérence et l'articulation des différentes pièces du dossier entre elles, d'analyser l'éclairage qu'elles apportent les unes sur les autres ainsi que la fécondité des rapports entre français et cinéma.

Objectifs :

Il s'agit

- de faire prendre conscience aux étudiants de la spécificité du langage de l'image et des études cinématographiques
- de leur permettre d'analyser des séquences filmiques en lien avec l'exploitation des différents documents composant les dossiers sous la forme de projets de séquences à destination de classes du secondaire,
- d'opérer la transposition didactique des savoirs consistant à la transformation des savoirs savants en savoir à enseigner articulés aux programmes de français du secondaire
- de donner les outils aux étudiants afin qu'ils puissent intégrer harmonieusement l'analyse de l'image en mouvement dans leur futur enseignement de français, dans le cadre d'un dialogue fécond.

Compétences acquises : De quoi les étudiants devront-ils être capables à la fin du cours ?

Les étudiants devront avoir acquis

- des éléments de culture générale cinématographique,
- la maîtrise de l'analyse de séquence filmique,
- la maîtrise de l'analyse de dossier, appliquée aux supports spécifiques des études cinématographiques,
- la maîtrise de la transposition didactique appliquée à l'épreuve de cinéma,
- la maîtrise de l'utilisation du cinéma en classe de français.

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1 ^{ère} session : Ecrit et/ou oral : analyse de dossier	2 ^{ème} session : Ecrit et/ou oral : analyse de dossier
------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------

Ressources documentaires : 5 ouvrages et 3 sites internet maximum

- C. Vénérian et alii, *CAPES de lettres : Epreuves orales d'admission*, A. Colin, 2015 ;
- M.-T. Journot, *Le Vocabulaire du cinéma*, A. Colin, « 128 », 2012 (3ème édition) ;
- N. Laurent, *Les grandes œuvres de l'histoire du cinéma*, ellipses, 2008 ;
- F. Frey, A. Goliot-Lété et F. Vanoye, *Le Cinéma*, Nathan, « Repères pratiques », 2007 (nouvelle édition) ;
- E. Busson et D. Perrichon, *Le Cinéma dans la classe de français : se former et enseigner*, Bertrand Lacoste, 1998.

IDENDIFICATION UE : 5.B

Code : X4L2M5B

Intitulé : **Epreuves orales. Option théâtre**

ECTS : 2

Volume horaire : **6h CM 12h TD**

Responsable de l'U.E : Marc ARINO

Courriel : marc.arino@univ-reunion.fr

Intervenant : Nathalie GROSS

Courriel : nathaliegross974@gmail.com

CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?

Le cours magistral correspondant à l'option « théâtre » vise à présenter

- un aperçu de l'histoire du théâtre et de la mise en scène,
- le vocabulaire de l'analyse lié au théâtre, à la scène, à la scénographie et à la mise en scène,
- une méthode d'analyse d'un extrait de captation de mise en scène,
- une méthode d'analyse pour mettre en lumière les différents partis pris des metteurs en scène à partir de plusieurs captations,
- la méthodologie de l'épreuve orale d'analyse d'une situation professionnelle, option théâtre, du CAPES,
- la méthodologie de la transposition didactique appliquée à cette épreuve, en lien avec l'élaboration de séquences de français,

Les T.D visent à explorer des exemples de dossiers avec les étudiants, incluant des extraits de pièces de théâtre appartenant à des mouvements culturels, historiques et littéraires et registres différents accompagnés d'extraits de captation, de photogrammes de mises en scène, d'articles théoriques, d'articles critiques, de préfaces d'auteurs, de notes d'intention de metteurs en scène.

Le but est de permettre aux étudiants de repérer la cohérence et le lien des différentes pièces du dossier, d'en dégager la problématique et de construire du lien entre textes et représentations.

Objectifs :

Il s'agit

- de découvrir le langage d'analyse spécifique au théâtre et à sa représentation,
- de maîtriser l'analyse d'extraits de captation d'une mise en scène d'une pièce de théâtre,
- de prendre conscience de l'intérêt de lier texte théâtral et représentation scénique,
- d'être capable d'exploiter les documents des dossiers élaborés et d'en comprendre les enjeux,
- de donner les outils nécessaires pour intégrer de manière réfléchie, l'analyse de mises en scènes en regard des textes comme interprétation de ces derniers.

Compétences acquises : De quoi les étudiants devront-ils être capables à la fin du cours ?

Les étudiants devront avoir acquis :

- des éléments de culture générale liés à l'histoire du théâtre et à la mise en scène,
- la maîtrise de l'analyse d'une captation d'un extrait de mise en scène en lien avec le texte,
- la maîtrise de l'analyse du dossier, et la capacité d'en proposer une problématisation dramaturgique et pédagogique,
- la capacité d'élaborer un dossier et d'intégrer dans leur pratique de l'enseignement du français en classe, une articulation entre l'étude d'un texte théâtral et sa représentation, sous la forme d'un projet de séquence.

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1ère session : écrit et/ou oral : analyse de dossier 2ème session : écrit et/ou oral : analyse de dossier

Ressources documentaires :

- Martine David. *Le Théâtre*, 2012 (dernière édition), Belin Poche.
- J.J Roubine. *Introduction aux grandes théories du théâtre*, 2004 (dernière édition), Armand Colin (Lettres Sup).
- *Le Théâtre et l'école*. (Histoire et perspectives d'une relation passionnée), 2002, ANRAT, Actes sud- papiers.

IDENTIFICATION DU COURS : 6. A

Intitulé : Epreuves de leçon. Analyse d'une situation professionnelle et élaboration de séquences			Code : X4L2M6A
Volume horaire :	8h CM	20 h TD	ECTS : 4
Responsable de l'UE : Cathy VIDALOU		courriel : cathy.vidalou@gmail.com	
Intervenants :	Chantal LELEU	courriel : leleuchantal@gmail.com	
	Cathy VIDALOU	courriel :	
		courriel :	

**CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ?
Quelles intentions ?**

Dans le cadre de la préparation générale aux épreuves orales optionnelles d'admission, quelles que soient les options choisies, le cours permet de construire les bases didactiques et méthodologiques nécessaires à la réussite de l'épreuve d'analyse d'une situation professionnelle.

Le cours articule :

- Découverte et appropriation des programmes d'enseignement du français en collège/lycée et des concepts de base de la didactique du français et du travail de l'enseignant (planification et organisation d'une séquence et d'une séance, évaluation des apprentissages, outils professionnels).
- Découverte, observation et analyse de documents et outils professionnels variés prenant en compte la transversalité (programmations, séquences, séances ; manuels d'enseignement...)
- Entraînement à la construction raisonnée d'une séquence d'enseignement à partir de l'analyse littéraire et didactique d'un corpus donné.
- Entraînement à la présentation orale d'une séquence et d'une séance d'enseignement de français, dans le cadre fixé pour les épreuves d'admission (présentation et entretien).

Objectifs :

- Savoir analyser une situation professionnelle.
- Savoir articuler connaissances disciplinaires et didactiques afin de construire une séquence d'enseignement, à partir d'un corpus donné, en référence aux programmes d'enseignement du collège et du lycée.
- Savoir présenter oralement une séquence et une séance d'enseignement et justifier de manière argumentée les choix opérés.

Compétences acquises : De quoi les étudiants devront-ils être capables à la fin du cours ?

Les étudiants devront être capables de :

- Mobiliser à propos leurs connaissances des textes institutionnels, des concepts de base de la didactique du français et du travail de l'enseignant.
- Observer et analyser divers documents professionnels, apprécier leur pertinence didactique et pédagogique.
- Construire et présenter oralement une séquence et une séance de cours, justifier les choix opérés.

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1^{ère} session : 1 écrit de 2h et/ou 1 oral de 30'+ entretien

2^{ème} session : 1 oral de 30' + entretien.

Ressources documentaires : 5 ouvrages et 3 sites internet maximum

- Bulletin officiel spécial n°11 du 26 novembre 2015 (Collège) et bulletin officiel n° 9 du 30 septembre 2010 (Programmes lycée)
- SIMARD Claude, DUFAYS Jean-Louis, DOLZ Joachim, Garcia-Debanc Claudine, *Didactique du français langue première*, Bruxelles, De Boeck, 2010.
- ARON Paul, VIALA Alain, *L'enseignement littéraire*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 2005.
- Manuels scolaires pour le collège et le lycée.

IDENTIFICATION DU COURS : 6.B			
Intitulé : Epreuves de leçon. Littérature et langue françaises			Code : X4L2M6B
Volume horaire :	6h CM	12h TD	ECTS : 2
Responsable de l'UE : Cathy VIDALOU		courriel : cathy.vidalou@gmail.com	
Intervenants :	Chantal LELEU	courriel : leleuchantal@gmail.com	
	Cathy VIDALOU	courriel : cathy.vidalou@gmail.com	

**CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ?
Quelles intentions ?**

Dans le cadre de la préparation au métier d'enseignant de lettres, l'épreuve orale d'admission que constitue l'option « Littérature et langue françaises » est préparée par *tous* les étudiants, quelles que soient les options spécifiquement choisies pour l'oral du concours.

Dans le prolongement de l'UE 2-6-A, le cours permet de vérifier et au besoin de consolider la maîtrise des notions disciplinaires et didactiques nécessaires à la construction de séquences de français en collège et en lycée, tout en prenant en compte les enjeux transdisciplinaires (HIDA).

Il s'agit de s'entraîner à :

- Construire à partir de l'analyse d'un corpus donné- textes, éventuellement documents iconographiques -un projet de séquence d'enseignement adapté à un niveau de classe donné (collège ou lycée), comportant obligatoirement une séance de langue et le développement d'une séance de cours.
- Présenter oralement, en 30', le projet de séquence en question assorti du développement d'une séance de cours.
- Préciser et justifier lors d'un entretien les analyses littéraires et grammaticales conduites, les choix didactiques et pédagogiques opérés.

Objectifs :

- Savoir, à partir d'un corpus donné, articuler connaissances disciplinaires et didactiques en littérature et en langue, en Histoire des arts, afin de construire une séquence d'enseignement adaptée à un niveau donné, en référence aux programmes d'enseignement du collège ou du lycée.
- Savoir présenter oralement une séquence comportant obligatoirement une séance de langue et une séance d'enseignement.
- Savoir préciser et justifier de manière appropriée et argumentée les analyses littéraires et grammaticales effectuées, les choix didactiques et pédagogiques opérés.

Compétences acquises : De quoi les étudiants devront-ils être capables à la fin du cours ?

Les étudiants devront être capables de :

- Mobiliser à propos leurs connaissances disciplinaires et didactiques en littérature et en langue, leur connaissance des textes institutionnels relatifs à l'enseignement du français et de l'Histoire des arts.
- Construire puis présenter oralement, en 30', une séquence comportant une séance de langue et le développement d'une séance de cours.
- Préciser et justifier en entretien les analyses et choix opérés.

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1^{ère} session : 1 oral de 30' + entretien et/ou 1 écrit de 2h

2^{ème} session : 1 oral de 30' + entretien

Ressources documentaires : 5 ouvrages et 3 sites internet maximum

- Bulletin officiel spécial n°11 du 26 novembre 2015 (Programmes français collège) ; bulletin officiel n° 9 du 30 septembre 2010 (Programmes lycée) ; Bulletin officiel n° 32 du 28 août 2008 (Programme Histoire des Arts, lycée) et B.O. spécial n°11 du 26 novembre 2015 (Programme Histoire des Arts, cycle 3 et cycle 4, collège)
- LELIEVRE Stéphane (dir.), *Préparer et réussir le Capes de Lettres. Epreuves d'admission*, SEDES, 2014.
- AHR Sylviane, *Former des lecteurs de littérature au collège*, Bertrand-Lacoste, 2008.
- ROSIER Jean-Maurice, DUPONT Didier, *S'appropriier le champ littéraire : propositions pour travailler l'institution littéraire en classe de français*, De Boeck Duculot, 2000.
- CHISS Jean-Louis, DAVID Jacques, *Didactique du français et étude de la langue*, Armand Colin, 1011.